

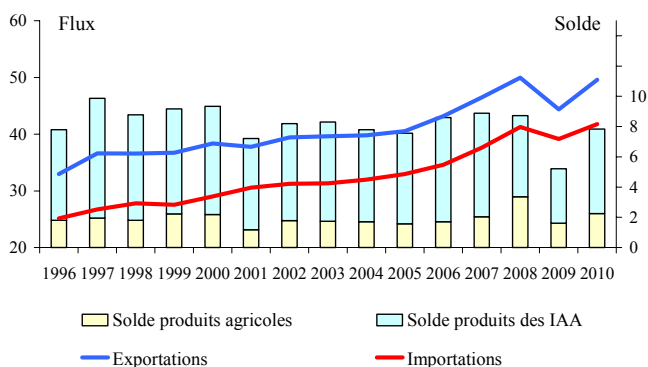


L'agroalimentaire, un point fort du commerce extérieur de la France

L'agroalimentaire reste l'un des points forts du commerce extérieur de la France. Après un trou d'air en 2009, l'excédent agroalimentaire s'améliore nettement en 2010, sans retrouver toutefois les niveaux élevés atteints par le passé. L'érosion des soldes tient notamment aux produits de 1^{ère} et 2^{ème} transformation, alors que les excédents des produits de terroirs (vins, fromages) et des céréales se consolident. Ce constat ne doit cependant pas masquer la faible croissance des exportations agroalimentaires, qui conduit à un net recul des parts de marché mondiales de la France.

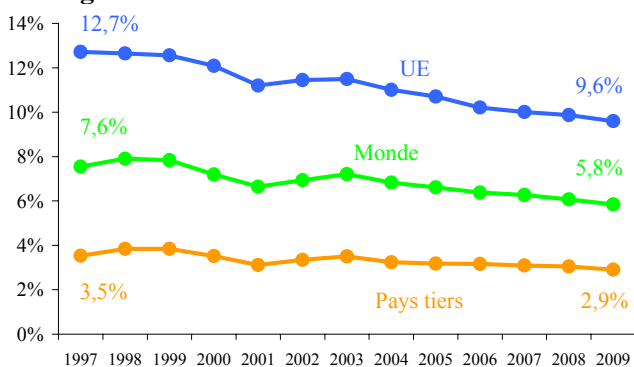
Evolution des échanges agroalimentaires (produits agricoles et produits des IAA)

(en milliards d'euros)



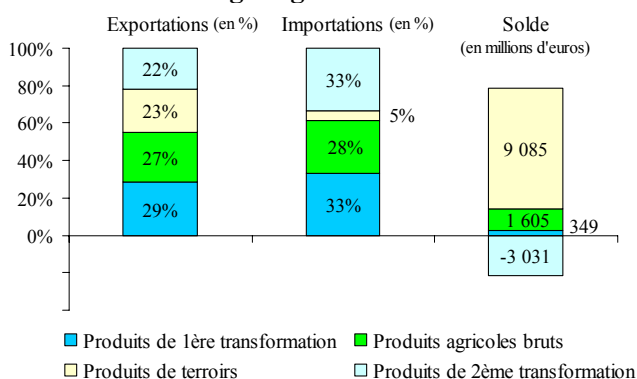
Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, estimées)

Evolution des parts de marché mondiales de la France pour l'agroalimentaire



Source : Base de données CHELEM (CEPII)

Structure des échanges agroalimentaires en 2010



Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, non enrichies)

Retour à un excédent agroalimentaire conséquent...

L'agroalimentaire, notamment les céréales et les boissons, reste l'un des points forts de la spécialisation française. Les échanges agroalimentaires, qui représentent 13 % des exportations et 9 % des importations, permettent de dégager régulièrement des surplus commerciaux conséquents. En repli en 2009, sur fond de récession mondiale, les échanges agroalimentaires repartent vivement à la hausse en 2010 (+11,7 % à l'exportation, +6,6 % à l'importation, après respectivement -11,2 % et -5,0 % en 2009). Les ventes de blé sont notamment soutenues par la pénurie mondiale et le renchérissement des cours qui lui est lié. Celles de boissons (cognac, champagne, vins) sont également particulièrement dynamiques. Au total, l'excédent agroalimentaire, deuxième excédent français après celui de l'aéronautique, revient à +7,8 milliards, après un trou d'air en 2009 (+5,2 milliards).

...qui ne retrouve pas cependant les hauts niveaux atteints dans le passé

Dans un contexte de libéralisation des échanges internationaux, la position agroalimentaire française a néanmoins tendance à s'éroder. Les niveaux élevés d'excédent - près de 10 milliards d'euros annuels - atteints entre 1997 et 2000 n'ont pas pu être retrouvés. La progression des exportations reste modérée et ne compense pas celle des importations (+2,4 % l'an depuis 1997, contre +3,5 % pour les achats). Depuis 1997, l'excédent avec les pays de l'UE se détériore fortement, de -3,8 milliards. Celui avec les pays tiers est stable jusqu'en 2009, mais augmente nettement en 2010.

Le faible dynamisme des exportations agroalimentaires de la France comparativement à ses concurrents conduit à un recul de sa part de marché mondiale. Elle revient ainsi à moins de 6 % en 2009 (8 % en 1997), du fait, principalement, de l'effritement des positions au sein de l'Union européenne au profit de l'Allemagne et des Pays-Bas. La France, encore deuxième exportateur mondial en 1997 après les Etats-Unis, arrive ainsi au





quatrième rang en 2009, après les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne.

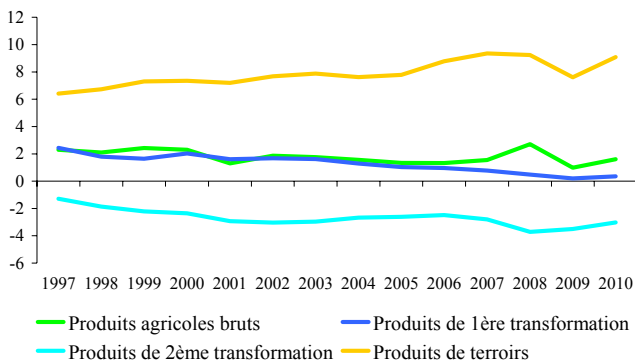
Une érosion centrée sur les produits de 1^{ère} et 2^{ème} transformation

Hormis les produits agricoles bruts, un découpage selon le degré de transformation des produits (voir méthodologie *infra*) met en évidence un net contraste entre « produits de terroirs » et autres produits transformés. La France tire en effet sa singularité de sa spécialisation dans ces produits de terroirs (vins, fromages AOC), qui contribuent pour la plus large part à l'excédent agroalimentaire global. S'ils ont également souffert de la récession, ils retrouvent toutefois leur dynamisme en 2010 et tirent à nouveau l'excédent agroalimentaire vers le haut.

En revanche, s'agissant des autres produits transformés, les produits de 1^{ère} transformation voient leur excédent se réduire régulièrement depuis dix ans. La France dispose pourtant de certains atouts, notamment les produits laitiers et les eaux, dont l'excédent s'accroît. Pour autant, ils sont loin de compenser le creusement des déficits sur les viandes, les poissons congelés, et les huiles, à la fois avec les pays de l'UE (Pays-Bas, Allemagne et Espagne notamment), et les pays tiers. Au total, le solde des produits de 1^{ère} transformation, largement excédentaire en 1997 (2,4 milliards), revient presque à l'équilibre en 2010 (349 millions).

De son côté, le déficit structurel des produits de 2^{ème} transformation se creuse nettement ces dix dernières années : il s'élève à -3,0 milliards en 2010, après -1,3 milliard en 1997. Cette dégradation tient principalement aux préparations à base de fruits et légumes et à base de viandes et de poissons, particulièrement avec les pays de l'UE.

Evolution du solde agroalimentaire selon le degré de transformation des produits (en milliards d'euros)



Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, non enrichies)

Le maintien du surplus agroalimentaire français repose donc pour une grande part sur la progression de l'excédent des produits de terroirs, à 9,1 milliards en 2010, contre 6,4 milliards en 1997, grâce notamment à la poussée des boissons alcoolisées. L'excédent des produits agricoles bruts s'amenuise en effet depuis 1997 : la montée des excédents céréaliers (5,1 milliards en 2010,

3,6 milliards en 1997), dans un contexte de hausse des prix, et la progression plus modérée du solde des animaux vivants (1,5 milliard, après 1,2 milliard) ne compensent pas l'amplification des déficits des fruits, des plantes et fleurs et des poissons.

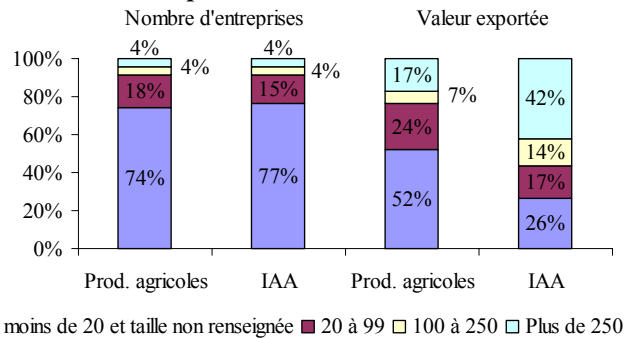
Les bonnes performances enregistrées dans les céréales et les boissons ne doivent cependant pas occulter la montée de la concurrence. La France voit ainsi ses parts de marché mondiales dans les boissons rognées au profit d'autres pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Italie) et des pays tiers, notamment le Mexique et l'Australie. De même, la France, tout en restant le deuxième exportateur mondial de céréales après les Etats-Unis, cède tendanciellement du terrain face aux pays émergents à bas coûts de production (Russie, Ukraine, Vietnam, Inde, Brésil).

Prédominance des PME de petite taille

Face à la concurrence étrangère, un des enjeux tient au franchissement d'une taille critique à l'international. Or, les exportateurs du secteur sont souvent des PME de petite taille : les moins de 20 salariés représentent 76% des entreprises actives à l'international et réalisent un tiers des exportations agroalimentaires.

Les divergences sont toutefois marquées entre les entreprises agricoles et celles des IAA : les moins de 20 salariés assurent 52 % des exportations agricoles, contre seulement 26 % des ventes des IAA. Les exportations de produits des IAA sont donc beaucoup plus concentrées, les grandes entreprises comptant pour 42% des ventes, contre 17 % pour les exportations agricoles.

Structure des entreprises exportatrices de produits agroalimentaires par tranche de salariés en 2010



Source : Douanes (Données FAB brutes, estimées).

Méthodologie et sources

Cette analyse s'appuie sur les données douanières françaises ventilées selon la nomenclature agrégée de synthèse A129 de la NAF-CPF révision 2. Au sein des produits agricoles et des produits des industries agroalimentaires (IAA), quatre groupes de produits sont classés selon leur degré de transformation : les produits agricoles bruts (céréales, animaux vivants, fruits, légumes...), les produits de 1^{ère} transformation (viandes, produits laitiers, sucre, huiles et corps gras, eaux...), les produits de 2^{ème} transformation (produits alimentaires à base de céréales, préparations de viandes et poissons, confiseries, aliments pour animaux...), ainsi que les produits de terroirs (boissons alcoolisées, fromages AOC).